26-3-27

Lan 31 De Janvr de 1827

Le soussigné Consul général des Villes
Libres et Anséatiques, a l'honneur de faire
part à Son Excellence Mons: le Marquis
de Queluz, du Conseil de S. M. Impériale, Mi-
nistre Secrétaire d'Etat des Relations Etran-
gères, que le Capitaine du Navire Hambour-
geois Pontus, naufragé le 3 du mois passé
près du Cap de S. Thomé, est arrivé ici de
Campos il y a quelques jours, accompagné
de l'Equipage du dit navire.

Le dit Capitaine nommé Jean Frederic
Hauschild a fait chez moi la declaration
que de la cargaison du dit navire ont été sau-
vé plusieurs Marchandises, dont les Autho-
rités de Campos ont fait possession, et a-
près que ces dites Authorités se sont emparés
aussi de tous les papiers et Passeports du
Navire, du Manifeste et des Connoissemens
et des autres Documents appartenant a
la cargaison, ont fait embarquer le
dit Capitaine et son Equipage, par ce port.

Jean

sans lui donner des renseignements detaillés sur les Marchandises sauvées.

Le Soussigné par ces Evenements, ne se trouvant pas en état de pouvoir bien soigner les intérêts ni des Assecuradeurs / dont il est Agent /. ni des Propriétaires du Navire et de la Cargaison pris Son Excellence, de vouloir bien avoir la bonté de faire expedier les Ordres nécessaires aux Autorités de Campos, de rendre compte tant des Objets sauvés, comme aussi des dits Documents relativement au Navire et à la Cargaison, a mon Mandataire Monsieur Manoel Joze do Reis Oliveira á Campos.

Le Soussigné a l'Honneur de renouveler a Son Excellence Monsieur Le Marquis de Queluz l'assurance de sa plus haute consideration.

Rio de Janeiro 26 Mars 1827.

Son Excellence Monsieur Le Marquis de Queluz. du Conseil de S.M. Ministre Secretaire d'Etat des Relations Etrangeres.

J. J. J.

Jean Baptiste